



HUBLLOT

Ville de Carleton-sur-Mer



Très belle participation encore cette année à la Grande Marche des médecins de famille le 20 octobre dernier. Parfait pour garder la forme!

Volume 39, numéro 11, novembre 2019

Journal municipal

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site web : carletonsurmer.com

 [carletonsurmer](https://www.facebook.com/carletonsurmer)

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Prochaine date de tombée : 29 nov. à 8 h



Prochaines séances du conseil municipal

Salle Lavoie–St-Laurent de l'hôtel de ville

Séance ordinaire : 2 décembre à 20 h

Séance extraordinaire sur le budget 2020 : 9 décembre à 20 h

Bienvenue à toute la communauté!



BUDGET PARTICIPATIF

Budget participatif

Les citoyens ont choisi deux projets d'aménagement

Les citoyens ont élu l'aménagement du trottoir de bois dans le volet grand public et l'aménagement du terrain de balle-molle dans le volet jeunesse. Au total, 455 personnes ont voté, ce qui représente un taux de participation de 11,27 %. Le maire Mathieu Lapointe se dit satisfait du niveau de participation : « Ça répond très bien à nos attentes. Les porteurs de projets ont travaillé fort pour faire connaître leurs idées et inviter le public à voter. Les citoyens se sont prononcés et nous poursuivons la démarche afin de réaliser les projets choisis. » Antoine Audet, directeur général, mentionne que les porteurs des projets choisis poursuivront le travail de réalisation avec l'équipe municipale jusqu'à l'inauguration officielle prévue en 2020.

Deux projets d'aménagement gagnent la faveur du public

L'aménagement du trottoir de bois proposé par Nicole Cyr est estimé à 12 800 \$. Il comporte des lampes de pont solaires sur la promenade et l'ajout de panneaux d'information destinés aux marcheurs. Alors que l'aménagement du



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2019-2024

terrain de balle-molle proposé par Zackary Lavergne est estimé à 10 000 \$. Ce projet inclut la réparation et l'aménagement du terrain qui se trouve à proximité de l'OTJ. L'ajout de nouvelles clôtures au champ, de bancs pour les joueurs, d'un losange et des buts permettront à tous les citoyens de pratiquer ce sport sur un terrain adéquat et sécuritaire.

Le budget participatif découle de la planification stratégique 2019-2024. Il permet d'impliquer la population dans les décisions de la Ville.



Les projets de Nicole Cyr et de Zackary Lavergne, qui ont gagné la faveur du public, ont été adoptés à la séance du conseil municipal le 4 novembre dernier.



En collaboration avec différents partenaires, la Ville de Carleton-sur-Mer prépare un plan de gestion intégré des zones côtières. Ce plan prévoira des mesures d'adaptation aux changements climatiques adaptées à notre territoire, comme des guides de bonnes pratiques, des fiches d'information et des idées d'interventions par secteur.

Invitation à toute la communauté le 11 novembre à 19 h à l'hôtel de ville.

Lors de la séance d'information, les participants pourront s'exprimer sur les enjeux dont ils sont témoins dans leur municipalité concernant la zone côtière et sa vulnérabilité. Alors que les partenaires expliqueront le projet, les étapes de réalisation et comment on peut s'impliquer. Voici l'occasion de donner votre point de vue et d'en apprendre plus sur les changements climatiques.



État des finances et projections

Depuis quelques semaines, l'équipe s'affaire à préparer le budget municipal 2020. Nous en profitons pour faire le bilan de l'année en cour et nous sommes heureux de voir que les objectifs financiers de 2019 seront respectés. En effet, la planification stratégique prévoit de dégager un surplus de 150 000 \$ cette année et de réduire la dette de 2,5 M\$ sur 3 ans : 2019, 2020 et 2021. Selon les prévisions pour 2019, nous sommes en voie d'atteindre ces objectifs. Nous contrôlons les dépenses et travaillons à augmenter nos revenus, ce qui permettra de créer des réserves financières. De plus, nous poursuivons les efforts pour développer et dynamiser notre belle Ville. Le budget 2020 sera adopté lors de la séance extraordinaire du conseil le 9 décembre prochain. Je vous invite à y participer; le conseil répondra à vos questions avec plaisir.

Mathieu Lapointe, maire

Modernisation du réseau d'éclairage public

La Ville entreprend un projet de modernisation de l'éclairage public à partir de la mi-novembre. Au total, 483 luminaires de rues seront convertis vers la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL) d'ici la fin de l'année.



Cette technologie représente une solution respectueuse de l'environnement tout en procurant la sécurité et le confort aux citoyens. La Ville installera un éclairage de 3000 K, un blanc chaud agréable à l'œil. Caractérisée par une durée d'utilisation cinq fois supérieure à celle des ampoules usuelles, la technologie DEL permettra de réaliser des économies annuelles en électricité et en entretien allant jusqu'à 27 000 \$.

Sur le plan environnemental, l'éclairage directionnel des nouveaux luminaires limite la lumière émise vers le ciel. De plus, Carleton-sur-Mer réduira ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 8,75 tonnes équivalent de CO₂ sur une période de 25 ans, soit la durée de vie des luminaires.

Suivez l'avancement en temps réel des travaux à Carleton-sur-Mer sur le site lumièresurlequebec.ca.

Autres projets en cours de réalisation

Fermeture du chantier du quai

Le chantier du quai sera fermé dès la mi-novembre pour reprendre début mai et se terminer fin juillet.

Travaux au parc des Horizons

La Ville ajoute deux tronçons de piste cyclable au parc des Horizons, ce qui facilitera la jonction entre le boulevard Perron et la rue du Quai, au grand plaisir des cyclistes et pour améliorer la sécurité de tous.

Système d'autopartage SAUVÉR— Projet pilote

L'initiative SAUVÉR est un projet pilote. La Ville y participe, tout comme 10 autres municipalités au Québec. Cette expérience, subventionnée à 75 %, vise à favoriser l'électrification des transports et à réduire les gaz à effet de serre. La réalisation du projet pilote se divise en trois parties :

- 1. Acquisition de véhicules électriques** : la Ville possède deux véhicules électriques avec ce programme : une Chevrolet Volt et une Kia Soul.
- 2. Construction d'une station de service électrique (SSÉ)** : la SSÉ comporte 2 bornes de recharge payantes niveau 2 et se trouve dans le stationnement à l'est de l'hôtel de ville.



- 3. Instauration d'un système d'autopartage** : le système d'autopartage sera géré par une plateforme numérique à laquelle des usagers testeurs volontaires pourront avoir accès dès janvier 2020. Les véhicules leur seront loués au tarif de 7 \$/h. En raison de l'utilisation régulière de ces véhicules par les employés municipaux, la Ville favorisera les périodes de soir et de fin de semaine pour cette expérience de location avec les usagers testeurs.

Appel d'usagers testeurs de l'autopartage

La Ville est maintenant prête à enclencher le processus de sélection des citoyens qui souhaitent participer au projet pilote d'autopartage. Elle recherche une dizaine de citoyens prêts à tester cette formule qui s'inscrit dans l'économie de partage. Ces usagers devront répondre à différentes exigences :

- âge minimum de 21 ans;
- permis de conduire valide;
- bon dossier à la SAAQ et aux assurances;
- engagement à respecter différentes règles par un contrat.

Toute personne intéressée peut faire une demande d'inscription au service d'autopartage SAUVÉR de la Ville en remplissant le formulaire en ligne sur le site carletonsurmer.com/actualites, ou à la réception de l'hôtel de ville. Un comité de sélection analysera les candidatures.

Date limite d'inscription : 25 novembre à 8 h

Information : Alain Bernier
developpement@caletonsurmer.com
418 364-7073 p. 235

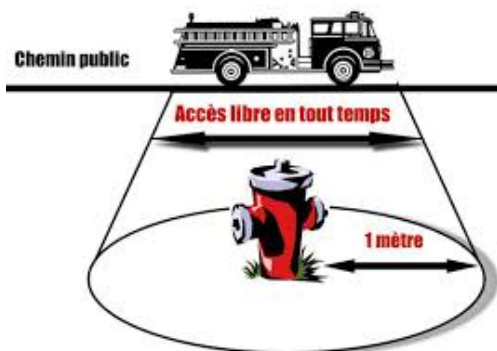
Préparer sa cour en vue du déneigement

Les résidents peuvent se préparer afin de faciliter le déneigement et la circulation sur la voie publique et afin d'éviter les bris sur leur propriété :

- éviter de faire des aménagements paysagers dans l'emprise du chemin;



- protéger les arbres et arbustes à proximité de l'emprise;
- garder la neige dans sa propre cour. On ne la met ni sur la voie publique, ni sur le trottoir, ni chez le voisin!
- libérer la voie publique de tout objet encombrant;
- lorsqu'il neige, stationner son véhicule dans la cour ou un stationnement et non dans la voie publique;
- laisser une zone, d'au moins un mètre, libre de tout aménagement autour des bornes-fontaines;



- positionner les bacs à ordures et à récupération dans l'entrée de sa cour (et non dans la rue ni sur le trottoir).



Offre d'emploi

Ouvrier municipal saisonnier - Poste permanent

Principales tâches

- Effectuer les travaux généraux d'entretien des terrains, des bâtiments et des équipements où la personne est affectée;
- Effectuer le nettoyage, l'entretien régulier et la tonte de gazon des espaces urbains qui sont la propriété de la Ville et veiller à leurs embellissement, propreté, apparence et esthétique;
- Effectuer à l'occasion les travaux de restauration urbaine, de mise en forme de terrain, de gazonnement et de plantation.

Exigences

- Posséder les qualifications relatives aux premiers soins;
- Être autonome;
- Avoir de l'entregent.

Ce poste de 40 h par semaine est d'une durée de 15 semaines entre les mois de mai et d'octobre, avec un horaire variable : jour, soir, nuit (camping) et fin de semaine. Possibilité de prolongement. Salaire : selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en indiquant *Candidature ouvrier municipal* à l'attention d'Alain Bernier, directeur du développement économique et du tourisme.

Ville de Carleton-sur-Mer, 629, boulevard Perron, Carleton (Québec) G0C 1J0
Télécopieur : 418 364-6011

Courriel : developpement@carletonsurmer.com

Date limite pour postuler :
22 novembre 2019 à 12 h

Abris d'auto et garages temporaires

Les **abris d'auto et garages temporaires** sont autorisés entre le 15 octobre et le 15 mai. Il en va de même pour les clôtures à neige et autres ouvrages servant à protéger les haies, les arbustes et les arbres.

Une distance minimale de 1,50 m doit être observée entre les garages temporaires, la bordure de rue, le trottoir ou le revêtement bitumineux de la rue, mais dans tous les cas, les abris d'auto devront être installés à l'intérieur des limites de lot du propriétaire. Les garages temporaires doivent être implantés dans l'aire de stationnement et en aucun cas sur des aires gazonnées faisant face au bâtiment principal.

Véhicules récréatifs et roulottes de camping

L'entreposage de **véhicules récréatifs, de roulottes de camping** ou autres véhicules similaires doit se faire dans la cour latérale ou arrière seulement. Ces équipements doivent être débranchés des services d'aqueduc et d'égouts.

En outre, lorsqu'un véhicule de camping est remis ou stationné, il est interdit de procéder à tout aménagement ou d'implanter toute construction accessoire au véhicule de camping, tel qu'avant, galerie, patio, jupe de vide technique ou fondation.

AVIS PUBLICS SOMMAIRES

Avis détaillés sur carletonsurmer.com

Adoption des prévisions budgétaires

Le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires 2020 et le programme des dépenses en immobilisations 2020, 2021 et 2022 lors d'une séance extraordinaire le 9 décembre 2019, à 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

Rôle triennal d'évaluation

Le rôle triennal d'évaluation de la Ville sera, en 2020, en vigueur pour son troisième exercice financier. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la direction générale, durant les heures d'ouverture régulières.

Pour faire une demande de révision de l'évaluation pendant la 3^e année du rôle triennal, vous devez avoir reçu un certificat de modification de votre évaluation foncière.

Avis d'entrée en vigueur

Les règlements suivants ont été adoptés par le conseil municipal et sont entrés en vigueur conformément à la loi.

- Règlement 2019-332 concernant les nuisances, applicable par la Sureté du Québec.
- Règlement 2019-333 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics, applicable par la Sureté du Québec.
- Règlement 2019-334 concernant le tir à partir des chemins publics.
- Règlement 2019-335 concernant le nourrissage des animaux sauvages.
- Règlement 2019-336 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par la modification de la zone 130-Ha et l'ajout de l'usage « maison mobile et unimodulaire ».

Demande de dérogation mineure

Les demandes de dérogations mineures seront dorénavant traitées à 17 h 30, le jour de la séance publique du conseil municipal.

Une consultation publique aura lieu le **2 décembre 2019 à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville, de 17 h 30 à 18 h**, concernant l'immeuble suivant :

16, rue des Trembles : la superficie et la largeur du bâtiment principal sont respectivement de 50,5 m² et 6,83 m, alors que le règlement de zonage prévoit une superficie minimale de 67 m² et une largeur minimale de 7 m pour le bâtiment principal.



Services suspendus durant l'hiver

Blocs sanitaires

Les blocs sanitaires dans les parcs municipaux et autres lieux publics extérieurs sont fermés jusqu'au printemps.

Centre de transbordement de matériaux secs et ferreux

Situé à l'extrémité de la rue Freddy-Allard Nord, le centre est ouvert jusqu'au 9 novembre inclusivement, les mercredis et samedis de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le service est gratuit. Une preuve d'identité et de résidence à Carleton-sur-Mer doit être présentée sur place. Les entreprises, les gros véhicules et les grosses remorques ne sont pas admis. Ils doivent se rendre directement au lieu d'enfouissement technique (L.E.T.) de Saint-Alphonse.

Éléments permis à ce site :

- Objets ferreux et métalliques;
- Branches;
- Matériaux secs, comme les résidus de rénovation, objets encombrants, meubles, etc.

Recyclage

Voici les points de dépôt où laisser les autres produits périmés qui ne vont ni à la poubelle ni dans le bac de recyclage :

Hôtel de ville

Prière de déposer les produits triés et exempts de tout emballage dans chacun des bacs prévus à cette fin.

- **Piles**
- **Ampoule fluocompacte**, tube fluorescent, ampoule à décharge à haute intensité. Les ampoules incandescentes (les traditionnels « globes ») ne sont pas acceptées. Information : recycflu.ca
- **Cartouche d'encre** au profit de la fondation Mira. Apportez vos cartouches dans un sac de plastique ou dans une boîte.
- Les **produits non acceptés** sont : les cartouches ayant une étiquette autre que l'étiquette originale, les tubes de toute sorte, les contenants de plastique transparents et les cartouches de marque Brother inscrite d'un TN sans numéro. Ces produits ne peuvent pas être recyclés par Mira et engendrent un coût d'entreposage. Information : cartouches.mira.ca

Garage municipal 11, rue Comeau

- Appareil électronique désuet (info : recyclermeselectroniques.ca/qc)
- Peinture
- Huile

Garage municipal 140, route Saint-Louis

- Peinture
- Huile

Avez-vous chaussé vos pneus d'hiver?

Dans la Baie-des-Chaleurs, la neige est arrivée. Mieux vaut installer ses pneus d'hiver dès maintenant, même si la date obligatoire est le 1^{er} décembre 2019 au Québec.

Calendrier des événements à l'aréna

- 31 octobre à partir de 17 h, 1^{er} novembre de 8 h à 22 h et 2 novembre de 8 h à 15 h : Coupe CSRL
- 28 novembre à partir de 18 h, 29 novembre à partir de 18 h, 30 novembre à partir de 9 h et 1^{er} décembre de 9 h à 16 h : Tournoi adulte
- 16 au 19 janvier : Tournoi Siflix
- 22 février : Tournoi de l'OGPAC (à confirmer)
- 20 mars à partir de 18 h et 21 mars de 7 h à 17 h : Spectacle de patinage artistique
- 15 au 19 avril : Coupe Dodge



Patinage libre

(Il n'y a pas de patinage libre durant les événements spéciaux.)

- Mardi : 13 h 30 à 14 h 30. Entrée gratuite.
- Mercredi : 14 h 30 à 15 h 30. Entrée gratuite.
- Vendredi : 19 h à 19 h 50. Pour tous.
- Dimanche : 9 h 30 à 10 h 20. Débutants.

Centre sportif du Cégep ouvert à tous

Le Centre sportif du Campus de Carleton-sur-Mer est un lieu dynamique et ouvert à la population. Il offre une gamme d'activités sportives avec des tarifs attractifs, autant en gymnase qu'en salle d'entraînement. Nouvelle formule cette année : le gymnase est géré par le partenaire Bouge pour que ça bouge, alors que la salle d'entraînement est gérée par le Cégep :

- Location de gymnase : Jean-François Plourde 418 392-9661 bougepourquecabouge@gmail.com
- Information sur les cours et services de la salle d'entraînement : 418-364-3341 p. 7219 et page Facebook du Centre sportif Carleton.

Prévente de l'abonnement hiver 2020

L'abonnement est disponible en prévente du 11 novembre au 20 décembre. Coût pour une session de 5 mois du 6 janvier au 31 mai 2020 : 135 \$ soit 27 \$ par mois, taxes incluses.



Auditions Variétés au féminin

27 novembre de 17 h à 21 h et 3 décembre de 15 h à 21 h au Quai des arts

La Maison d'aide et d'hébergement L'Émergence et le Centre de femmes Cent'Elles organisent pour une 3^e année Variétés au Féminin. Ce spectacle, présenté le 29 février prochain, s'inscrit dans les célébrations de la Journée internationale des droits des femmes, tout en mettant en lumière les talents féminins de la communauté.

Information : 418 364-3157 ou 418 759-3411 p. 105



Relance de la Maison des jeunes

La Maison des jeunes souhaite intensifier ses activités communautaires dans le milieu. Toute personne intéressée à faire partie du conseil d'administration est invitée à s'inscrire en devenant membre adulte et en envoyant une lettre de motivation. Information : Jean-Sébastien Landry 418 364-6144 mdjcarleton@globetrotter.net

Comptoir le Partage

Le Partage se trouve à l'OTJ. Heures d'ouverture : mardi et jeudi de 13 h à 16 h et le dernier jeudi du mois de 18 h 30 à 20 h 30. Information : Cécile Leblanc Caissy 418-364-7506

Guignolée

1^{er} décembre 2019 entre 10 h et 13 h : tournée des bénévoles du Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle avec tuques et mitaines rouges. Les dons en argent seulement et les denrées sont acceptés.

Le comité vert devient l'Équipe verte

Traditionnellement nommée le comité vert, l'Équipe verte est sensible aux préoccupations écologiques actuelles. Ce groupe s'informe et échange avec la communauté au sujet de questions environnementales locales. L'équipe verte est composée de huit personnes et d'un représentant de la ville. Il y a toujours de la place pour d'autres; plus nous serons en grand nombre, plus nous réaliserons de projets!

Objectifs verts

L'Équipe verte s'occupe de sensibiliser le public et de proposer des solutions. Elle n'est pas une place de revendications, car d'autres groupes régionaux s'en occupent. Voici ses objectifs :

- Sensibiliser les gens par l'éducation avec *Le Hublot* et une page Facebook, entre autres;
- Collaborer avec la municipalité en proposant des solutions lors des séances publiques du conseil municipal ou de rencontres avec les élus et les employés municipaux;
- Sensibiliser et encourager la population locale par l'organisation d'activités lors du Jour de la Terre, des soirées d'information ou en collaborant avec d'autres groupes écologiques.

Priorités de l'équipe

- Eau : une ressource à protéger!
- Déchets : une ressource à valoriser!

Rencontres mensuelles

L'équipe se réunit une fois par mois. La prochaine rencontre se tiendra le 20 novembre à 19 h 30 à Carleton-sur-Mer. Information : equipevertcarleton@gmail.com.

Cercle des Fermières

10 novembre à 9 h : vente de pâtisseries à la sacristie de l'église Saint-Joseph. Les profits iront à la Fondation OLO qui vient en aide aux futures mamans, afin d'assurer aux enfants à naître une bonne alimentation.

13 novembre à 19 h : réunion à la sacristie de l'église Saint-Joseph. Perfectionnement dans les différentes techniques de dentelle, de broderie, de tissage, de tricot, etc.

Fabrique de l'église Saint-Joseph

Appel d'offre : la Fabrique est à la recherche d'un déneigeur pour la saison d'hiver 2019-2020. Date limite pour déposer une soumission : 8 novembre.

Information : Rachel Lavergne
téléphone : 418 364-3972
télécopieur : 418 364-3082
mathurinbourg@msn.com

Les vendredis à 19 h : bingo à la salle Charles-Dugas.

Clubs des 50 ans et plus

OTJ

Les mercredis à 19 h : bingo

30 novembre à 20 h : soirée dansante avec Black hat. 6 \$ membre; 8 \$ non-membre. Information : Régent Leblanc 418 364-6200.

Salle Charles-Dugas

4 de pique : les mardis de 13 h à 16 h.

16 novembre à 13 h : tournoi de crible. Inscription au coût de 10 \$ auprès de Dora Landry au 418 364-7667.

16 novembre à 20 h : soirée de danse avec Pierrette Bélanger au coût de 8 \$.

7 décembre dès 18 h : souper de Noël, soirée dansante avec Robert Essiambre et information sur le voyage de 2020. Coût : 20 \$ membre en règle avant le 3 décembre; 35 \$ non membre; 8 \$ danse seulement.

SAVIEZ-VOUS QUE...



Saviez-vous que le poste CHAU-TV fait partie de la réalité gaspésienne depuis maintenant 60 ans? Le 17 octobre 1959, la nouvelle télévision entre en ondes sur le canal 5. Le projet d'une télévision visant à couvrir le sud de la Gaspésie et le nord du Nouveau-Brunswick est né de l'initiative du Dr Charles Houde, propriétaire de CHNC à New Carlisle et de J-Léo Hachey, un homme d'affaires de Bathurst. Le 4 juin 1959, la construction des studios débute sur le mont Saint-Joseph.

À ses débuts, la station diffuse en français et en anglais et elle est affiliée à Radio-Canada. Les émissions sont retransmises avec une semaine de décalage, car les bobines arrivent par train. Au cours des années 1960, parmi les étapes de développement, figure la réception des images par micro-ondes permettant la diffusion en même temps que partout au Québec. En 1966, CHAU-TV passe aux mains de Claude Pratte et Paul Desmarais. Dans les années 1970, les téléspectateurs assistent à l'arrivée de la couleur et profitent des émissions de TVA et de Radio-Canada, puisque CHAU diffuse le meilleur des deux chaînes.

Les 60 ans de CHAU-TV, c'est aussi l'implication de gens qui vont marquer le petit écran et des équipes qui vont mettre en œuvre les nombreuses innovations techniques. Sans oublier les aléas d'avoir le studio au sommet d'une montagne jusqu'en 1999, année du déménagement au cœur de Carleton-sur-Mer.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadieche



J-Léo Hachey et Charles Houde, ont fondé la télévision de la Baie-des-Chaleurs en 1959. Photo : archives de CHAU-TVA.



ACTIVITÉS CULTURELLES



Passion CULTURE

CINÉMA cinétoile

Au Quai des arts. Entrée générale : 9 \$. Documentaire : 7 \$. Ciné-carte (4 films) : 28 \$. Étudiants et enfants : 5 \$. Ciné-Famille : 5 \$; famille de quatre et plus : 20 \$. Gratuit pour les élèves du Campus de Carleton-sur-Mer sur présentation de la carte étudiante.



Fourmi

Dimanche
10 novembre à 14 h

Comédie dramatique française de Julien Rappeneau. Avec François Damien, Maleaume Paquin, Ludivine Sagnier. Le jeune Théo, surnommé « Fourmi », aimerait redonner de l'espoir à son père, Laurent, grand gaillard solitaire et désabusé par la vie. L'occasion se présente quand Théo est sur le point d'être recruté par un grand club de foot anglais. Finalement non sélectionné car jugé trop petit, Fourmi n'a pas le cœur d'imposer une déception de plus à son père.



Royal Corgi

Lundi 11 novembre à
10 h et 13 h

Dessin animé belge de Ben Stassen et Vincent Kesteloot. Les aventures de Rex, le chien préféré de Sa Majesté, qui perd son statut de favori et se retrouve perdu dans un chenil au milieu de chiens abandonnés. Sa quête pour retourner à Buckingham et retrouver les faveurs de la Reine l'amènera à affronter de nombreux dangers mais aussi à rencontrer l'amour.



Des animaux et des arbres

Dimanche
17 novembre
à 14 h

Documentaire d'Harold Arseneault tourné dans la forêt gaspésienne. Depuis leur apparition, il y a plus de 370 millions d'années, les arbres ont révolutionné la vie sur terre. Ils sont désormais essentiels à la vie d'une multitude d'animaux. On s'en nourrit, on s'y loge, on s'y courtise, on y élève des petits à l'abri des prédateurs. Ce documentaire aux images spectaculaires, qui a nécessité plus de deux ans de

tournage dans la forêt Gaspésienne, nous révèle les liens étonnants qui unissent des animaux et des arbres.



Celle que vous croyez

Vendredi
29 novembre à 20 h

Comédie dramatique française de Safy Nebbou. Avec Juliette Binoche, Nicole Garcia, François Civil. Pour épier son amant Ludó, Claire, la cinquantaine, crée un faux profil sur les réseaux sociaux et devient Clara, jeune femme de 24 ans. Alex, l'ami de Ludó, est immédiatement séduit. Claire, prisonnière de son avatar, tombe éperdument amoureuse de lui. Si tout se joue dans le virtuel, les sentiments sont bien réels.



Kuessipan

Vendredi
6 décembre à 20 h

Drame québécois et Innu de Myriam Verreault. Avec Yamie Grégoire, Sharon Fontaine-Ishpatao, Étienne Galloy, Douglas Grégoire. Sous-titres français pour les dialogues en Innu. Mikuan et Shaniss sont inséparables. Les deux amies grandissent dans une communauté innue. La première grandit dans une famille aimante tandis que la deuxième recolle les morceaux d'une enfance bafouée. Elles se promettent de toujours rester ensemble mais à l'aube de leurs 17 ans, leur amitié se fragilise quand Mikuan tombe amoureuse d'un garçon blanc.

THÉÂTRE

Fête au village avec les Bottines clandestines

Samedi 7 décembre à 10 h

Le Clan Destin termine son 40^e anniversaire de façon fantaisiste avec un événement familial gratuit au Quai des arts! Des enfants et des parents vous raconteront des histoires de flocons et de rêves enneigés.



THÉÂTRE
Le Clan Destin

SPECTACLE

Billetterie :
quaidesarts.ca 418 364-
3822 p. 351



Duo Stick & Bow

Dimanche
1^{er} décembre à 14 h

De Bach à Radiohead, Krystina Marcoux au marimba et Juan Sebastian Delgado au violoncelle, proposent de découvrir comment les grands maîtres d'hier ont jeté les bases sur lesquelles se sont érigés plusieurs styles musicaux actuels. 26 \$ adulte; 13 \$ étudiant. Au Quai des arts.

